

### Téléphonie mobile

## Antenne-relais à Rayssac: la justice saisie

**Nicole Bonnafous, locataire dans un immeuble HLM du quartier de Rayssac sur lequel a été implantée une antenne de téléphonie mobile en 1999, a décidé de saisir la justice.**

NICOLE Bonnafous commence à être bien connue des Albigeois. « Illuminée » pour certains, « Altruiste » pour d'autres, cette habitante de Rayssac ne laisse pas indifférent.

Depuis 2000, Nicole Bonnafous, qui vit depuis 1993 dans un immeuble HLM situé rue Louis Jovet, se mobilise et alerte son voisinage, les médias mais surtout la direction de Tarn Habitat, office public HLM du Tarn. Représentée par son président Jacques Valax, la structure reste depuis de longues années sourde à ses appels.

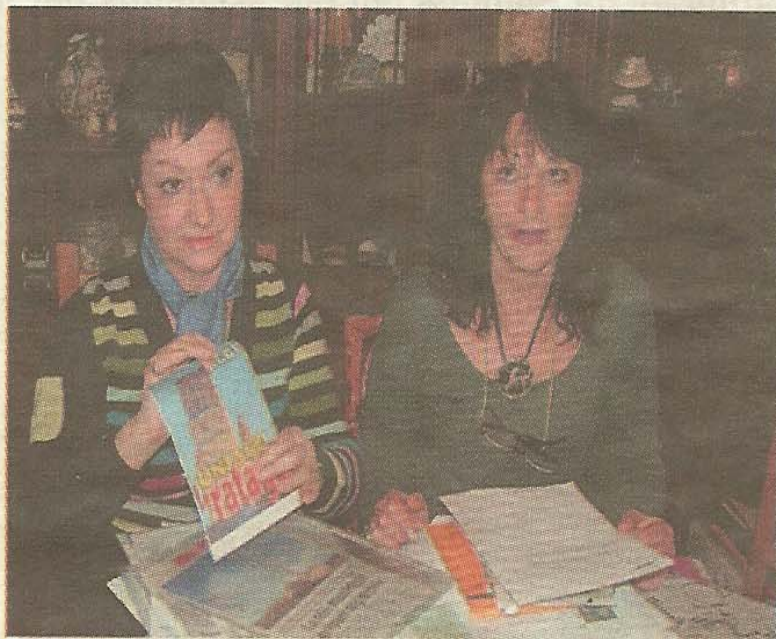
La situation pourrait changer depuis que cette habitante a décidé de saisir la justice. Elle reproche à Tarn Habitat de mettre sa santé en danger en ayant autorisé la société Bouygues Télécom à installer une antenne-relais sur cet immeuble HLM.

Après un passage sur le bureau d'un avocat albigeois, le dossier de Nicole Bonnafous a été

transféré chez une avocate toulousaine. Le Tribunal de Grande Instance d'Albi doit maintenant se prononcer sur cette affaire. Sa décision ne devrait pas intervenir d'ici le mois de juin.

### Les habitants de l'immeuble veulent partir

N'en pouvant plus devant l'immobilisme des différentes administrations, Nicole Bonnafous a donc décidé de prendre les devants. Postes de télévision qui sautent, appareils électriques en surtension..., les problèmes techniques ne cessent de se produire depuis l'installation de l'antenne. Mais au-delà de cet aspect matériel, les habitants de l'immeuble se plaignent de malaises, de maux de tête lancinants, de sifflements dans les oreilles, de hausses de tension... Les personnes rencontrées ne souhaitent qu'une chose: quitter l'immeuble pour ne plus subir ces désagréments. D'autant que les interventions



**Nicole Bonnafous (à gauche) se mobilise depuis l'implantation en 1999 d'une antenne-relais de Bouygues Télécom sur son immeuble du quartier de Rayssac. Elle a été rejointe par des voisins qui s'inquiètent eux aussi pour leur santé.**

des pompiers ne cessent de se multiplier depuis quelques semaines dans le quartier. Hasard ou coïncidence?

Nicole Bonnafous dénonce cette situation et demande que l'antenne soit déplacée et installée dans une zone éloignée

des habitations. Une décision qui s'impose selon le principe de précaution. Même si la communauté scientifique n'est pas sur la même longueur d'onde quant aux possibles effets des antennes-relais sur la santé...

Marc Louison